

EN VENTE

A LYON, chez tous les Libraires.
A PARIS, chez Lucien MARPON.
galeries de l'Odéon.

BUREAU A LYON

Rue du Palais-Grillet, 18, au 2.
Ouvert tous les jours de midi à 2 h.

LE RÉVEIL

JOURNAL PARIS-LYON

PRIX DE L'ABONNEMENT

LYON

Un an 3 »
Six mois 2 60
Trois mois 1 50

Départements

Un an 7 »
Six mois 5 60
Trois mois 2 »

SOMMAIRE

Le prêtre dans la société	MOREAU DE BAUVIÈRE
La guerre, sonnet.	
Correspondance parisienne	ALBERT BAUME.
En l'air, petite chronique	FRANTZ.
Vie d'Armand le Bailly (suite)	ARISTIDE FRÉMINÉ.
Les pères et les enfants au XIX ^e siècle	VICTOR CHAUVET.
Théâtres de Lyon :	
1 ^{re} partie	ALFRED DEBEAUCY.
2 ^{me} partie	LÉON ST-URBAIN.
Feuilleton : La marquise de Frêne, roman historique	DANIEL OLIS.

LE PRÊTRE DANS LA SOCIÉTÉ

En commençant la lecture de cette étude, que l'antagoniste du clergé n'y cherche pas un mauvais vouloir et une opposition de parti pris ; que le catholique sincère ne craigne pas l'argumentation violente d'une discussion haineuse.

Je ne suis ni un ennemi, ni un détracteur du clergé. Je cherche la lumière, de bonne foi et sans prévention.

Quelles que soient mes opinions religieuses, opinions que j'exposerai par la suite dans des études spécialement dogmatiques, je vais en faire abstraction, afin de me maintenir sur le terrain de ceux que je veux combattre.

Qu'est-ce, en vérité, qu'un prêtre, et quelles sont ses attributions ?

Le prêtre est le dispensateur, l'arbitre souverain, le docteur en matière de religion ; et si la

religion est attaquant dans sa forme (puisqu'au point de vue de cette étude je n'admets pas qu'elle le soit en principe), c'est lui, lui seul qu'on en doit accuser.

Or, la religion a passé, de Jésus-Christ jusqu'à nous, par des transformations successives et graduées qui ressortent à chaque pas, et suivant un ordre chronologique, dans l'histoire de l'Eglise.

Le prosélytisme a faussé l'Evangile, voulant, au moyen d'une interprétation inexacte par le trop d'étendue, en éclaircir, en matérialiser en quelque sorte le sens. Le dogme a consacré les errements du prosélytisme, et la méthode a délayé, exagéré le dogme par des pratiques qui sont, pour la plupart, non raisonnées, ignorantes de leur but, irrationnelles et parfois même blâmables.

Voilà donc la religion, telle que nous l'avons, telle qu'on nous l'a faite, bien loin de ce qu'elle est dans le texte de l'Evangile, et dénaturée profondément, quoique peu à peu, par son véritable ennemi : l'interprétation.

Mais quels furent, quels sont les interprètes de la religion ? Les prêtres ; et voilà pourquoi, ainsi que je le disais plus haut, la faute leur doit être imputée.

Cependant, pour ne pas être injuste ou tout au moins trop sévère à leur égard, voyons s'ils présentent toutes les qualités de science et de conviction qu'ils devraient avoir pour endosser l'effrayante responsabilité que nous faisons peser sur eux.

Le prêtre est un homme qui, poussé par des influences diverses, mais convergeant au même but, se trouve placé dans une carrière terrible sans la connaître, sans s'être jamais demandé s'il y était poussé par une vocation, et, s'il s'est posé cette question, sans avoir jamais trouvé à y répondre, ignorant qu'il est du monde, de la société, de ses devoirs futurs et de lui-même.

L'enfant destiné par ses parents à l'état ecclésiastique est, le plus souvent, d'extraction infime, et est poussé vers la cléricature en vertu de cette pensée, source de bien des déviements sociaux : Mon fils ne sera pas ouvrier !

Ou bien, il appartient à ces familles où l'on est soldat, prêtre ou... rien, — pour obéir à des traditions rebelles au mouvement, lesquelles exaltent le passé et ne sont capables de rien créer pour l'avenir.

Vous ne pouvez accorder à l'enfant une intelligence et une expérience assez développées, pour qu'il puisse porter un jugement quelconque sur le parti qu'on lui fait embrasser.

L'état ecclésiastique est donc, le plus souvent, une profession, un métier.

Voilà l'origine de la vocation.

Suivons-la.

Entré au petit séminaire, l'enfant reçoit une éducation exclusivement religieuse d'où l'on écarte avec soin tout sujet de distraction, toute étude étrangère par lesquelles il pourrait être détourné de l'unique but auquel on le destine.

La morale mystique du dogme, les impénétrables ténèbres du mystère, les imposantes solennités du rite, l'autorité absolue et non discutée du confesseur, le jettent tout d'abord dans une irrésolution pénible où le chemin ne lui est plus tracé que par l'impulsion qu'il reçoit, et non par sa propre nature, réduite qu'elle est à une impuissance craintive par la perte de toute conscience d'elle-même.

Arrivée à cette phase de négation, la conscience du néophyte se trouve disposée à une soumission complète à toutes les forces qui voudront la pousser et lui éviter la fatigue de se conduire elle-même dans le labyrinthe difficile où elle se trouve engagée.

Ce n'est donc ni par conviction, ni par raison-

nement que le jeune homme se trouve imbu des principes qu'on lui a inculqués.

C'est en cet état qu'il entre au grand séminaire.

Dès lors, il passe de la théorie de sa première éducation religieuse aux pratiques ascétiques par lesquelles on le prépare à son futur ministère : le jeûne, la prière classifiée, la confession quotidienne et publique, la pratique continuelle et réglementaire des exercices religieux et des sacrements, les lectures spirituelles ; telles sont ses uniques occupations à l'exclusion de toutes autres. En outre, une existence presque entièrement claustrale où tout, jusqu'aux rapports de famille, est soumis à une surveillance sévère.

Comment veut-on qu'un esprit, si énergiquement rebelle qu'il soit, puisse résister à cette accumulation de moyens, frappant tous au même but, tombant, parcelle par parcelle, sur la même fibre, comme la goutte d'eau dont l'action faible mais continue finit par creuser la pierre !

Par ces moyens, on atrophie l'intelligence en ne lui donnant qu'un aliment, on dessèche le cœur en tuant les sensations, on étouffe le libre arbitre en réduisant toutes les croyances au *sine qua non* brutal du mystère !

Le mystère !

La foi est donc la négation de la science ?

Pour moi, je crois fermement que lorsque l'Evangile nous a dit : Tu croiras ! cela signifiait implicitement : Tu sauras ! Car interdire la discussion, c'est craindre la lumière, et la lumière doit être pleine, entière, immense, là où le sujet traité est Dieu !

Voilà où en est le prêtre au moment où il dit sa première messe, à vingt-cinq ans, à l'âge où toutes les passions de l'âme et du corps se réveillent dans toute leur force et dans toute leur plénitude.

Feuilleton du RÉVEIL.

LA MARQUISE DE FRÈNE

ROMAN HISTORIQUE

(SUITE)

M. Bossuet n'eut pas l'air très étonné de recevoir une lettre confidentielle de la marquise De Frêne ; mais ce qui le surprit, ce fut le choix du messager, après la scène brutale du mari.

Il lança donc à Maboul un de ces regards expressifs qui veulent dire : vous êtes bien audacieux ou bien imprudent.

Mais Maboul avait bien d'autres préoccupations. Il voulait savoir ce que contenait cette lettre, se rendre compte de l'impression qu'elle allait produire.

Or Bossuet se contenta de laisser échapper en la lisant un léger sourire.

Et le messager ne sut rien. Quelques instants plus tard, M. Bossuet, gai et content, se mettait en route et arrivait au rendez-vous fixé chez M^{me} De Courvaudon.

La première entrevue fut des plus amicales. De nombreuses conférences la suivirent. On semblait prendre plaisir à les multiplier, et la marquise poussait l'amabilité jusqu'à inviter chaque fois son savant conseiller à dîner avec elle, en compagnie de Maboul et de M^{me} De Courvaudon. Le procureur Maboul enrageait. Il y avait une visible préférence accordée au nouveau venu ; cette idée surtout qu'il avait porté la lettre le tourmentait. La marquise l'avait-elle donc joué au point de le faire aider de cette manière au triomphe d'un rival ? Il résolut de s'en assurer.

IV.

AMOUR SUR AMOUR.

On était au mois d'octobre, et la pendule massive en marbre rouge marquait quatre heures et

demie. Le jour qui baissait considérablement venait d'éclairer un de ces petits diners intimes dont nous avons parlé plus haut, et, tandis que M^{me} De Courvaudon causait avec Bossuet, probablement d'un procès qui lui était personnel, Maboul vint parler bas à l'oreille de la marquise. Elle sourit, et vidant d'un trait la tasse pleine de moka fumant (c'était un luxe à cette époque) qu'elle tenait à la main : Soit, dit-elle, et elle se leva de table.

Maboul la suivit dans une chambre voisine qu'éclairait seule la lueur d'un feu de sarments encore verts qui craquaient en se tordant sous la flamme, et s'assit silencieusement à ses côtés.

— Eh bien ! dit-elle au bout d'un instant ?

— Vous vous perdez, soupira Maboul.

Elle le regarda attentivement. L'expression de son visage à ce moment était tellement comique qu'elle ne put s'empêcher de sourire.

— Expliquez-vous, dit-elle.

— Vous vous perdez, répéta Maboul plus pitoyablement encore.

— Comment cela ?

— Il faut, dès aujourd'hui, donner congé à M. Bossuet.

— Je n'en vois pas la nécessité.

— Mais il vous aime, s'exclama Maboul, en proie à la plus violente agitation.

— Vous croyez, minaуда la marquise, et sa lèvre se plissa légèrement sans que l'observateur le plus fin ait pu dire si c'était de coquetterie ou de mépris.

— J'en suis sûr, reprit Maboul, et il continua avec volubilité : Je me connais en amour, moi ; il vous aime avec passion. Vous l'a-t-il déclaré ? Je l'ignore et je ne vous le demande pas, quoique j'aurais peut-être quelque droit à le faire ; mais il me suffit que ses yeux vous le disent pour que moi, votre ami, je sois obligé de vous avertir du danger auquel vous vous exposez. Savez-vous que lorsque ce malheureux Bossuet aime une femme, il est tellement agité, inquiet, qu'il éprouve le besoin de tourmenter tout son entourage, en commençant par sa femme dont il réveille ainsi la jalousie. Elle, à son tour, ne tarde

pas à le faire enrager ; puis, lorsqu'à l'aide de ses espions, elle est parvenue à découvrir sa rivale, elle ne ménage plus rien et fait un bruit d'enfer. Il faut à tout prix éviter un semblable éclat ; vous voyez si c'est avec raison que je vous disais d'éloigner M. Bossuet.

Il se tut. La marquise l'avait laissé dire sans l'interrompre. Elle l'observait, et comme elle connaissait le cœur humain et ses faiblesses, elle soupçonnait bien qu'un sentiment autre que l'amitié dictait ces paroles à Maboul. Il avait trop souvent soupiré à ses côtés.

— C'est une plaisanterie, n'est-ce pas ? lui dit-elle avec un malicieux sourire.

Maboul bondit.

— Une plaisanterie, grand Dieu ! Mais, madame, le soin de votre réputation vous importe-t-il si peu que vous osiez parler de la sorte ? Demain peut-être vous pleurerez de ce qui aujourd'hui vous fait rire. A Dieu ne plaise que je vous accuse de partager cet indigne amour ; mais M. De Frêne et M^{me} Bossuet jugeront-ils avec autant d'indulgence, et le monde qui connaît vos anciens démêlés avec votre mari ne pensera-t-il pas comme eux ? L'irascible jalousie de M. De Frêne augmentera d'autant plus que ses soupçons paraîtront mieux justifiés. Il vous l'a dit, vous avez tout à craindre de sa colère ; réfléchissez.

Et il sortit.

Les réflexions de la marquise eurent pour résultat de la convaincre davantage encore que Maboul s'était laissé séduire par sa beauté, et que la jalousie personnelle, beaucoup plus que le souci de l'honneur et de la tranquillité de M. De Frêne, le faisait agir et parler ainsi.

La marquise qui avait d'elle-même une excellente opinion, et qui, du reste, voyait sans déplaisir qu'on l'adorât, ne craint pas de faire dans ses Mémoires l'aveu de l'amour de Maboul et de sa jalousie ; mais elle a soin d'oublier les détails. Maboul avait dit vrai : caprice ou passion, Bossuet aimait la marquise, et, comme il n'en était pas à son coup d'essai, il n'eut pas la gaucherie d'attendre pour le lui laisser entrevoir.

Deux jours après l'entretien que nous venons de rapporter, causant affaires avec elle, il s'inter-

rompit subitement pour la complimenter sur les attraits de toute sa personne.

La marquise était sur ses gardes. Elle crut prudent de l'arrêter dès le début, sachant bien (c'est elle qui parle) que le marivaudage est l'arme la plus perfide qu'on puisse diriger contre la vertu d'une femme. — Vous êtes certainement fort aimable, cher M. Bossuet, dit-elle, mais vous me permettez de vous faire remarquer que rien ne sied moins à un homme de robe que la galanterie.

— Au palais, c'est possible, mais près de vous.

— Pas davantage.

— Sous ma robe, belle dame, il y a un cœur qui bat violemment à votre approche. Laissez-moi l'espérance de vous posséder un jour.

— Jamais, reprit M^{me} De Frêne, mon mari...

— Il vous est odieux.

— Qu'importe, je ne dois pas le trahir ! D'ailleurs, si j'en avais envie, je préférerais à votre amour celui d'un simple enseigne.

— Pourquoi donc avez-vous pris pour époux M. De Frêne ? riposta Bossuet offensé ; il est loin d'avoir brillé par sa bravoure, et je ne suis pas plus indigne que lui de porter une épée, car il ne ferait, non plus que moi, bonne figure à la guerre.

— Cela est vrai, mais je ne l'ai jamais vu en robe, répondit la marquise qui comprit qu'il fallait ménager l'amour-propre de son adorateur. Cet habit est l'objet de mon aversion, et je n'eusse pas agréé M. De Frêne s'il se fût présenté à moi sous ce costume ou s'il avait été contraint de le porter dans l'exercice de sa profession.

Bossuet, chagrin, presque désillusionné, ne sachant plus que répondre, sauva la situation à l'aide du procès. Il reprit la conversation d'affaires pendant quelques instants.

Satisfaite de sa défense qu'elle considérait comme héroïque, et désireuse d'en finir avec Maboul et Bossuet, la marquise pria ces Messieurs à dîner pour le lendemain ; ce devait être un dîner d'adieu, et dans cette conférence dernière, on devait prendre des arrangements définitifs pour terminer heureusement tous les procès.

DANIEL OLIS.

(La suite au prochain numéro.)

Voyez quels doivent être les terribles combats de son cœur, à quel désespoir il doit être en proie s'il sent, aux premiers cris d'indépendance que jette sa raison, que ses convictions sont néant, et que sa vocation n'a été qu'influence.

Alors, il se demande de quel droit on a ainsi disposé de lui, et jusqu'à quel point il est engagé par des vœux qu'il a prononcés sans connaître leur portée.

Habitué jusqu'alors à ne faire de son cœur qu'une machine réglée ne sonnant qu'avec l'horloge du séminaire, le jeune prêtre entend tout-à-coup, comme une terrible révélation, la voix de la nature, voix puissante et à laquelle on ne peut imposer silence, lui demander des comptes et réclamer ses droits.

Un immense retour se fait alors dans son âme : il s'aperçoit qu'il était fait pour la famille. Dans son cœur, mille fibres tressaillent dont il n'avait jamais soupçonné l'existence. Il sent en lui le germe de tous les sentiments qui font de l'homme un être sociable : la paternité, l'amour, l'enthousiasme, et il ne sera ni époux, ni père, ni citoyen !

MOREAU DE BAUVIÈRE.

(A continuer.)

LA GUERRE.

SONNET.

Ils portaient trois cent mille un beau jour de printemps
Punir quelque étranger d'une injure inconnue,
Tous jeunes, vigoureux, tous à la fleur des ans,
Traînant sabres, fusils, canons, tout ce qui tue.

Aux tambours qui roulaient, les clairons éclatants
Répondaient : les drapeaux flottaient au vent ; — la
De couleurs et de bruit s'empressait ; — la cohue
Suivait de ses clameurs les hardis combattants.

Ils reviennent plus tard, tiercés par la victoire ;
Cent mille de leur vie ont payé cette gloire ;
Qu'importe ? Est-ce trop cher ? Avec des chants
I guerriers,

Ne peut-on étouffer bien des larmes amères ?
Si les cent mille morts laissent cent mille mères,
Ceux qui restent seront couronnés de lauriers.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

9 Mai 1867.

Vous ne comptez pas assurément, M. le Rédacteur, que je vous entretienne de l'Exposition ; je ne ferais que répéter les mille et un comptes rendus que des correspondants opulents ou en non-activité de service fournissent à tous les journaux de la province. En second lieu, je ne saurais vous décrire les incidents nombreux que font naître les probabilités d'une guerre terrible, sans me heurter infailliblement à des questions qui sont du domaine exclusif des journaux cautionnés. Je sais bien que je pourrais sans danger pour notre timide feuille faire connaître, comme tant d'autres, l'arrivée à Paris de toutes les têtes couronnées que l'Europe a l'avantage de posséder ; le *Constitutionnel*, fort instruit en ces matières, nous annonce une foule de visites royales : celle du roi de Grèce, qui devait voyager incognito, disait-on, sous le nom de *marquis de Sparte* ! titre fort fantastique sans doute, mais dont doivent bien se divertir du haut de l'Olympe les habitants de l'ancienne Lacédémone ; celles du prince Oscar de Suède et du duc de Leuchtenberg ; celles du roi et de la reine des Belges, du roi de Portugal, du prince de Galles, du prince et de la princesse de Prusse. Il n'y manque vraiment que le roi d'Yvetot. Cette majesté, renouvelée de Béranger, m'intéresserait en ce moment plus que toute autre, car c'est la royauté pacifique par excellence.

Il me serait aussi permis de vous énumérer les engins destructeurs de toutes sortes dont on compte se servir à la première occasion, et dont les effets sont incroyables ; tels, certains petits canons portatifs qui ont la vertu de couler à terre en moins de quelques secondes un bataillon entier. Je serais en droit également de vous donner mon avis sur ces moyens ingénieux, que le progrès et la science nous font connaître, pour perpétuer l'espèce humaine. Mais tous les sentiments qu'inspire l'horreur de la guerre et de ses engins existent en vous comme en moi-même, comme dans tous les cœurs franchement humains et ennemis du sabre et du sang ; et j'aime à croire que nous ne nous adressons qu'à cette sorte de lecteurs. Renfermons-nous dans quelques événements qui sont du domaine de la chronique.

Dans notre pauvre humanité, nous sommes soumis à assister, au moment où nous y pensons le moins, à des coups de théâtre, coups d'État de la vie civile, souvent douloureux pour ceux qui aiment la liberté et la justice.

Quand un acte qui révolte la conscience vient donner une nouvelle consécration à cette autorité arbitraire et insaisissable qui se cache au fond des cou-

vents, il faut que l'opinion publique entière en soit instruite. Il faut qu'elle les juge et les flétrisse aussi.

Le 25 avril 1867, le journal *l'Avenir national* a fait connaître la relation d'un événement vraiment monstrueux si le récit est exact, et il n'a pas, que je sache, été démenti.

Les héros de cette tragédie sont encore les humbles fidèles du jésuitisme.

« Le mardi 29 octobre 1822, à 3 heures, l'état civil de la ville de Versailles recevait la déclaration de naissance de Rose-Adrienne Baudart, née le 27 dudit mois, à 6 heures du soir, fille légitime d'Etienne Baudart et de Lucie-Françoise-Virginie Aucher. — Le même jour, la paroisse Notre-Dame de Versailles inscrivait le baptême de l'enfant. Le 31 octobre, c'est-à-dire deux jours après, l'hospice des Enfants trouvés, à Paris, dressait l'acte d'abandon de l'enfant prénommée, avec mention que, dans ses langes, on avait trouvé un billet portant son nom et le lieu de sa naissance.

« Tous ces détails sont extraits des actes authentiques délivrés, savoir : l'acte de baptême, le 15 janvier 1827 ; l'acte de l'état civil de Versailles, le 17 décembre 1827 ; l'acte d'abandon de l'hospice, le 30 novembre 1826.

« Rose Baudart, une fois majeure, voulut connaître son origine. Par l'acte d'abandon qui lui fut communiqué, elle put remonter aux sources. Elle apprit que sa mère avait disparu ; que, selon toute apparence, elle vivait dans un couvent de sœurs cloîtrées à Paris ; qu'elle avait reçu, avant d'entrer en religion, communication d'un faux acte mortuaire constatant le décès de sa fille. Rose Baudart tient la déclaration de ce fait de celui même qui a présenté le faux acte de mort à sa mère, et qui est décédée à Paris-Montmartre, le 30 septembre 1864 ; sa veuve existe encore. La marraine, rentière, domiciliée à Paris, vit également.

« Des déclarations de la marraine et de l'auteur du faux acte de décès, il résulte :

« 1° Que la naissance a été déclarée, en l'absence du père, par la sage-femme Rosalie Néglet, épouse Daumont, qui, d'ailleurs, a signé au registre de l'état civil, et dont la fille a servi de marraine ;

« 2° Que tout ce qui concerne la naissance de Rose Baudart doit rester pour elle un secret, un mystère impénétrable ; que son père est mort.

« 3° Que la mère, en religion sœur Marie-Caroline, est bien effectivement dans un couvent de sœurs cloîtrées, sans plus d'indication. Pas de renseignements sur la famille, pas d'indication qui puisse permettre de savoir où se serait célébré le mariage de Mlle Aucher et de M. Baudart : rien enfin de précis.

« Dans les derniers mois de 1859, Rose Baudart eut ses bans affichés pour se marier ; mais l'officier public ne put procéder à la célébration parce qu'il manquait le consentement des parents, ou les actes de décès, ou un jugement déclaratif d'absence : la loi sur ce sujet est impérative. Il fallait donc absolument se procurer un état civil. M. le procureur impérial et M. le préfet de police, sollicités par la fille de faire des démarches pour retrouver la mère, s'y refusèrent complètement.

« En 1860, Rose Baudart se présenta elle-même au couvent de la rue Vaugirard et demanda si la veuve Baudart n'était pas religieuse dans la maison. La tourière, en regardant la questionneuse, ne put retenir un cri :

« La veuve Baudart, c'est votre mère ! vous êtes son portrait frappant. »

« Plus tard, une ancienne servante du couvent, questionnée à son tour, répondit la même chose : « Vous n'avez pas besoin de papiers pour établir que vous êtes la fille de M^{me} Baudart, tant vous lui ressemblez. J'ai soigné trois ans votre mère, elle est paralysée d'un côté, et de plus fort obèse. C'est bien elle qui est au couvent de la rue Vaugirard, » 140, sous le nom de Sœur Marie-Caroline. » Cette ancienne servante est morte il y a quelques années.

« Sur ces renseignements, un avoué de Paris, M. Poinot, demanda à la préfecture de police de faire vérifier l'identité de la sœur Marie-Caroline au cloître de la Visitation. Le couvent fit répondre que cette sœur était morte le 7 avril 1864, qu'elle s'appelait de son nom du monde Julie-Sophie Delahaye. C'était une fausse déclaration : Mlle Delahaye se nommait en religion Marie-Thérèse, non Caroline ; on l'avait présentée quelque temps avant à Rose Baudart pour lui prouver que sa mère n'existait pas au couvent. La supercherie avait été éventée, grâce à des indiscretions dont il importe de ne pas dire l'origine quant à présent.

« En 1862, l'aumônier fit mieux ; il déclara cyniquement à Rose Baudart :

« Oui, votre mère est ici ; elle vous croit morte « depuis 1822, et jamais on ne lui fera connaître l'erreur dans laquelle on l'a jetée. Il n'est puissance « au monde qui fasse. Nul n'approchera la veuve « Baudart et ne lui dira que sa fille est vivante. » Puis il ajouta : « Que vous importe ? Elle n'a pas de « fortune : aucun héritage à vous laisser. »

« Ces dernières paroles disent toute la moralité de la séquestration ; elles sont explicites comme un testament. En attendant, Rose Baudart, faute du consentement de sa mère, qui ignore son existence, ne peut se marier.

« Ce n'est pas là une histoire d'avant 89 ; nous avons dit les dates, ce jour d'hui, 24 avril 1867, rue de Vaugirard, 140, au couvent de la Visitation, en plein Paris, la veuve Baudart est toujours recluse. Sa fille a, de temps à autre, de ses nouvelles, sans pouvoir lui faire savoir qu'elle existe et quels sont ses embarras. Si cet article a pour résultat, comme il est probable, de faire enlever la sœur Marie-Caroline de Paris, sa fille en sera informée par un moyen qu'elle ne doit pas révéler, et dont personne ne se doute, parmi les auteurs de la séquestration ; mais voilà tout ce qu'elle peut jusqu'ici.

« Rose Baudart, qui dicte elle-même ce récit et le signe, n'a qu'une ressource : c'est de signaler au mépris public et à l'indignation populaire de pareils actes.

« ROSE-ADRIENNE BAUDART.

« Rue de Rambuteau, 88. »

Changez les dates, et vous croirez lire le récit d'un événement des temps de l'Inquisition et du Saint-Office. Il n'en est malheureusement pas ainsi, et l'indignation qu'on éprouve fait regretter le XVIII^e siècle et les flagellations de Voltaire et de Diderot contre cette secte diabolique. Mais qui pourrait s'é-

tonner de semblables actes, quand la papauté elle-même se félicite publiquement à notre époque de l'enlèvement du petit Mortara, de l'avoir soustrait à sa famille pour sauver son âme ? Heureusement la justice ne se laisse pas intimider par les convents, elle donnera satisfaction à l'opinion publique vivement émue : elle frappera d'une peine infamante les auteurs de ces actes de barbarie religieuse ; il faut que Monsieur l'archevêque de Paris inflige une flétrissure éternelle à cette mère-abbesse et à cet aumônier arrogant qui ne sait comprendre dans l'affection filiale que le désir d'avoir un héritage. Nous aurions éprouvé un grand soulagement de lire dans les journaux cet entre-filet laconique : *La justice informe*. Rien n'est encore venu tranquilliser notre conscience.

Songez un instant aux angoisses de cette fille, qui ne connaît pas sa mère, sa mère qu'elle veut aimer, et dont elle croit encore être séparée injustement et à jamais ! Pensez aussi aux durs traitements qu'on inflige peut-être à cette mère, qui réclame sans doute son enfant aujourd'hui, dévorée par le remords de vingt années et plus, et qu'on voudrait retenir enfermée par fanatisme ou par intérêt. Une enquête prompt et sévère aura lieu ; nous la demandons au nom de l'humanité contre l'intolérance, au nom de la liberté religieuse, au nom de la civilisation, et si la justice est quelquefois obligée de marcher d'un pied boiteux, comme disaient les Grecs, elle finit toujours par arriver.

Il m'est aisé de passer de ce récit douloureux au livre de M. Eugène Pelletan : *Les Droits de l'Homme* ; c'est le remède à côté du mal. Le penseur profond et incorruptible à réédité, en l'augmentant de nouvelles réflexions, ce livre plein d'honnêteté et de graves enseignements ; il a bien fait. La première partie de son livre, la *Liberté d'examen*, est consacrée à flétrir l'Inquisition, et à faire connaître les lieux où se tiennent encore ces vrais barbares du moyen-âge, l'Espagne, cette terre où la boue grasse du sol, toujours arrosée, n'avait pas le temps de sécher, et d'où en y marchant l'on faisait jaillir le sang comme d'une éponge.

« Un dominicain, nous enseigne l'auteur, habitait la façade de cette prison (appelée la *Santa-Casa*), déguisée en palais ; c'était l'Inquisiteur, vicairé armé de saint Pierre ; saint Pierre par dérivé, il avait, comme le pape, plein pouvoir sur tout homme né de la femme : ouvrier, prêtre, clerc, noble, prince ou monarque.

« Le familier du Saint-Office, inviolable par état, assuré de l'impunité, pouvait commettre toute espèce de crime sans avoir jamais à rendre compte de sa conduite.

« Un mari le gênait : le mari devenait hérétique ; il entraînait aussitôt. Qui aurait osé protester ? La protestation elle-même eût passé pour un crime. »

Voilà d'où est parti cet esprit d'intolérance qu'au XIX^e siècle quelques hommes, inquisiteurs au petit pied, voudraient faire revivre, et contre lequel nous sommes encore obligés de lutter.

Le spirituel et vigoureux écrivain du *Nain jaune*, M. Ranc, en rendant compte, dans son bulletin, de la pièce comique : *La Grande Duchesse de Gêrolstein*, fort en vogue aujourd'hui et toute d'actualité, retrace le portrait et le caractère du général en chef du grand-duché de Gêrolstein, le général Boum.

Il se propose un plan de campagne.....

« Pourquoi Boum ne battrait-il pas l'ennemi tout comme un autre général ? Je n'en sais vraiment rien. Si j'avais une armée, je lui en donnerais volontiers le commandement, car Boum est content de lui. Boum ne doute de rien, et à la guerre c'est le grand point. Si vous réfléchissez, vous êtes perdu. Allez de l'avant, tête baissée comme un taureau, sans rien regarder, et il y a gros à parier que vous enfoncerez quelque chose.

« Boum, d'ailleurs, nous a fait connaître son plan de campagne, et ce plan ne m'a pas paru plus mauvais que ceux devant lesquels, depuis Alexandre jusqu'au Grand-Frédéric (je m'arrête là par respect pour nos contemporains) se pâment les générations. Boum annonce qu'il partagera son armée en trois corps, qu'il s'avancera par trois routes différentes, et « là, « dit-il, en mettant le doigt sur une carte du théâtre « de la guerre, là j'opérerai ma jonction, là je bat- « trai l'ennemi. » Je ne saurais trop y insister, ce plan du général Boum est excellent, tout à fait conforme aux règles de la tactique, et je ne comprends pas pourquoi le grenadier Fritz, par l'organe de M. Dupuis du théâtre des Variétés, se permet de le trouver défectueux. Les plus illustres capitaines ne parlent pas autrement dans leurs rapports et bulletins.

« Il est vrai que ce grand art de la guerre a des secrets dont le mot nous échappe, à nous autres profanes. On lit par exemple dans le récit d'une bataille : « Le corps d'armée du général X... par une ma- « neuver hardie, coupa l'ennemi. » Très bien ; pour- tant cet ennemi coupé doit être quelque part, à droite et à gauche du corps d'armée coupeur, par exemple, de sorte que si l'ennemi coupé attaque à la fois de droite et de gauche, le corps d'armée coupeur sera enveloppé, ce qui passe aussi pour être, à la bataille, une situation des plus fâcheuses. Mais ce sont là mystères qu'il ne convient pas d'approfondir. »

Je ne peux mieux terminer cette citation qu'en vous en faisant une autre, tirée du pamphlet de Paul-Louis Courier : *La Conversation chez la Comtesse d'Albany*, dont M. Ranc s'est heureusement inspiré : « Cela est clair, dit Paul-Louis, la moitié des gens qui se battent sont vainqueurs et grands guerriers. Des deux généraux opposés l'un battra l'autre et sera grand. C'est l'affaire d'une heure. »

Et plus loin : « Nous parlons de la gloire des guerriers. La gloire, en ce genre, c'est de tuer beaucoup. C'est cela qui fait le héros, à tort ou à droit, il n'importe ; et celui qui perd la bataille n'est jamais qu'un misérable, eût-il toute la raison du monde. Le vainqueur seul est le grand homme, et le plus grand homme est celui qui tue davantage ; car ce ne serait rien que d'avoir tué quinze ou vingt mille hommes, par exemple. Avec cela, on est à peine nommé dans l'histoire. Pour y faire quelque figure, il faut massacrer par millions. »

Et nunc erudimini.

Je vous l'avais bien annoncé. Il est nommé !... oui, l'ancien secrétaire général au ministère de l'Intérieur sous la République, l'orateur Jules Favre, a été élu académicien. Est-ce l'esprit nouveau qui entre dans le sein réactionnaire de la vieille Académie ? Bien des doutes surgissent. Espérons jusqu'à preuve contraire. Bientôt le discours de réception, manifeste de tout futur académicien, viendra nous éclairer à cet égard. Mais le mot d'ordre éternel : « Ménageons-nous ! » l'aura-t-on oublié ? M. de Falloux, qui est chargé de présenter le nouvel élu à l'Empereur, fut le plus implacable adversaire de Jules Favre au Corps législatif lors du nouveau règne impérial. Comment ces deux champions — romain et carthaginois — ont-ils pu se regarder en face ? Je crains bien que dans ce cas le romain, et c'est pour moi Jules Favre, peut-être parce qu'il se rapproche le plus de Cicéron, n'ait été obligé de brûler ses vaisseaux devant le carthaginois. Mais quelle figure va faire Jules Favre devant Sa Majesté l'Empereur ? Le tribun républicain sera obligé de rendre hommage à celui qui fut son égal, et dont il ne s'inquiétait guère à une certaine époque ; mais il est assez habile pour sortir de l'impasse où sa vanité l'a conduit. On dit déjà que le nouvel académicien demandera la faveur accordée à M. Berryer, et à François Arago dans une autre circonstance, à propos du serment, de ne pas paraître devant le chef de l'Etat.

Apprenez, amis lecteurs, comment les repas de la semaine-sainte se passent à la cour romaine. Voici le menu du jeudi-saint servi à la table du Saint-Père, où l'on devait parodier la Cène :

Potage maigre aux herbes, meunier (sorte de poisson) sauce mayonnaise, vol-au-vent de turbot du Tevere, artichauts garnis d'épinards, salade d'écrevisses, fromages, nêfles du Japon, fraises, cerises, oranges, ananas, petits fours ; vins de Velletri et de Castel-Gandolfo : rouges et blancs.

Il y a de quoi vous faire venir l'eau à la bouche, même en plein carnaval. Qu'en pensez-vous ? Le nouveau Vatel, le baron Brisse se serait donné un coup... de son épée si on ne l'avait retenu.

Nos braves et dévots bourgeois qui mangent la morue, pendant ces jours de pénitence, seront-ils un peu moins craintifs si leur cuisinière s'avise d'accommoder quelque met un peu plus succulent ?

Pauvre troupeau de Panurge ! vous vous faites tondre à qui mieux mieux par le denier de saint Pierre ou de saint Paul ; ouvrez-vous enfin les yeux ?

ALBERT BAUME.

EN L'AIR.

PETITE CHRONIQUE.

Il faut être du métier pour avoir une idée de toutes les correspondances bourrillantes que reçoit un journal.

A côté de la correspondance comique, il y a la correspondance poétique et langoureuse... Cette dernière surtout est très abondante.

Il y a la correspondance du génie incompris, de la métaphysique transcendante.

Il y a celle de l'inventeur qui vous initie aux merveilles de sa découverte. Etc., etc.

C'est à cette dernière catégorie que se rattache la lettre que je me permets de reproduire... Une fois n'est pas coutume.

Monsieur,

J'occupe mes loisirs à augmenter le bien-être de mon pays.

Depuis vingt ans je travaille à l'invention d'un nouvel et terrible engin de guerre, qui d'une seule décharge doit anéantir complètement un régiment ennemi.

Bien !...

On parle de ces petits canons portatifs se chargeant par la culasse. Plaisanterie !... J'ai bien mieux que cela... Une seule décharge de mon double canon, car j'appelle mon invention le *double canon*, peut anéantir une armée.

Mieux.

Je prends une chaîne d'acier, je lui donne la longueur d'un front de bataillon, et à chacune des extrémités j'attache un boulet ; puis, au moyen de deux canons accouplés parallèlement, je lance les boulets et la chaîne sur le régiment...

Vous voyez d'ici, Monsieur, l'effet que produiront sur leur passage les deux projectiles ainsi reliés.

Parfaitement, mon cher correspondant, le coup part, et les Prussiens tombent !... Vous avez de la chance de faire de pareilles inventions en un pareil moment.

Je ne veux pas rester en arrière. Je propose une poudre infailible que j'appellerai *Prusse-tide* ; quant au secret de la composition, je vous le livrerai dès que je le connaîtrai.

Mais il y a un autre correspondant qui a trouvé un moyen plus radical.

Il propose simplement à tous les soldats de l'univers de se mettre en grève lorsqu'on leur parlera de guerre !

Ce doit être un révolutionnaire !

Encore le R. P. Huguet. En voilà un qui ne s'endort pas sur ses lauriers !

Les terribles châtiments des révolutionnaires ennemis de l'Eglise ont à peine vu le jour que déjà l'infatigable, l'intrépide nous annonce une *Revue mensuelle des presbytères, des pensionnats, des familles chrétiennes et des bibliothèques paroissiales*, dont il sera le directeur.

A la bonne heure !... applaudissez, bibliothèques paroissiales, l'instruction historique des campa-

cation du passé, le moyen de resserrer les liens d'amitié qui unissent le père et l'enfant. D'ailleurs on aurait tort de penser que M. Legouvé ait voulu singer Rabelais ou imiter Rousseau. Non, il est aussi éloigné des théories de maître Sonocrates que des méthodes philosophiques de l'Emile.

M. Legouvé est un homme pratique qui ne lance pas son imagination dans un monde idéal, qui se place simplement dans la société au milieu de laquelle il vit, et qui laisse parler son cœur et sa raison.

Nous ne saurions mieux faire, pour recommander le livre à nos lecteurs, que d'en citer quelques phrases.

A ceux qui ne parlent que du dévouement filial et du respect de l'autorité paternelle, voici ce que dit M. Legouvé :

« Quelle plus terrible responsabilité, vis-à-vis d'un être, que de lui avoir infligé le titre de créature humaine, que de l'avoir condamné aux douleurs, aux passions, aux maladies, aux fautes, aux vices, aux crimes peut-être et enfin à la mort ? Car, qu'est-ce que la vie, sinon une condamnation à la mort ! Et qu'est-ce que la mort même, sinon, au dire de la religion, une éternité de peines peut-être ! Et vous vous croyez quitte envers ces êtres à qui vous avez fait tant de mal, pour quelques soins donnés à leur enfance et pour quelques aliments assurés à leur âge mûr ? Vous croyez que des folies de jeunesse, partage inévitable de cette nature humaine dont vous les avez revêtus, que des défauts de caractère qui ne sont peut-être qu'un legs de vous, vous donnent le droit de leur enlever jusqu'à l'avenir ! de leur être rigoureux, même quand vous n'y serez plus ! Et pour quel motif ?... Sous quel prétexte ?... Pour relever l'autorité paternelle qui tombe ? Eh ! si elle tombe en effet, quel misérable support allez-vous lui chercher ! La crainte ? la menace ? l'empire de l'intérêt ? l'intimidation ? Le père a déjà tous ces moyens entre les mains ; s'il ne sait pas en faire de l'autorité, il n'en fera avec rien. »

Lisons encore ensemble ces quelques lignes extraites du chapitre intitulé : *Châtiments corporels* :

« Rien ne donne lieu à des opinions plus contradictoires que cette question des châtiments corporels.

« Les uns disent : on ne frappe plus les enfants. Les autres : il est utile de les frapper, pourvu que la correction soit efficace. »

« C'est une double erreur.

« Sans parler des classes ouvrières où la violence et la grossièreté des parents changent trop souvent les enfants en victimes et les pères en bourreaux, on frappe encore quelquefois les enfants dans les maisons d'éducation : on les frappe encore beaucoup dans les familles.

« La vie commune avec les enfants, leur séjour à la maison, leur présence à table, leur turbulence indisciplinée, les gâteries dont ils sont l'objet, l'intervention continuelle des parents dans leurs études et leurs plaisirs, amènent à chaque instant des conflits, des mouvements d'irritation, qui se traduisent en coups, ou, si on l'aime mieux, en tapes.

« Un père arrive pour le déjeuner ? Il est de mauvaise humeur parce qu'un débiteur qui lui avait promis un remboursement, manque à sa parole ; ou bien parce qu'il a échoué dans quelque entreprise ? A ce moment l'enfant commet une étourderie, il brise un vase, il fait une réponse peu convenable à sa mère. Le père se lève avec impatience et le frappe. L'enfant paie pour le débiteur qui n'a pas payé.

« Supposez des parents violents, ces châtiments peuvent devenir un danger pour l'enfant ; la colère ne mesure pas ses coups. Enfin, légers ou graves, ils sont toujours une faute ; car ils amoindrissent le père aux yeux du fils.

Quant au prétendu principe de la correction paternelle, il exige dans le correcteur une telle impassibilité, une telle équité, une telle modération, qu'aucun père aujourd'hui n'en juge personne capable excepté lui, et qu'il en est moins capable que personne, y étant plus intéressé que tout le monde. D'ailleurs, un mot tranche la question. Ce n'est plus de notre temps. C'est un reste de ces époques grossières où l'on conduisait les soldats à coups de plat de sabre, les marins à coups de garcette, les enfants à coups de férule, les domestiques à coups de canne, les paysans à coups de pieds, les femmes parfois à coups de cravache ! Ne lit-on pas dans Saint-Simon que le fils de Louis XIV était tellement battu par le sage Montansier, devant le pieux Bossuet, que sa plume échappait à ses petits doigts gonflés et tout bleus de coups ? Rejetons

tout ce qui ressemble à ces odieux principes ! Ils dégradent plus encore celui qui les applique que celui qui les subit.

« Non ! si vous voulez être digne d'élever des créatures humaines, il ne faut pas sévir sur le corps pour gouverner l'âme, mais agir sur l'âme pour dominer le corps. Il faut relever les esprits au lieu de les courber ; il faut chercher des punitions morales pour moraliser par les punitions mêmes ! Il faut surtout vous souvenir que le premier principe du XIX^e siècle est celui-ci : Honore dans tout individu une âme, et pour lui apprendre à se respecter, respecte-le ! »

Je voudrais pouvoir vous citer ainsi les chapitres intitulés : *Amour du beau* ; *Education de la conscience* ; *la Tendresse et l'Autorité* ; *la Politesse aristocratique et la Politesse démocratique* ; un petit chef-d'œuvre de style, d'aperçus fins, d'observations ingénieuses, et enfin *l'Education du courage*, qui est à lui seul un petit drame émouvant, réel, et qui vous arrache de vraies larmes en vous peignant le désespoir d'un père qui, pour éprouver le courage de son fils, agit comme un vieux Romain, et jette ce fils bien-aimé dans les hasards d'une bataille.

Voilà pour l'éloge ; y a-t-il un blâme à ajouter ? Je ne terminerai pas sans protester contre une phrase du chapitre intitulé : *Les Pères et les Maîtres*. L'auteur, en nous disant qu'en Amérique les enfants vont seuls au collège et sans que personne ne les accompagne, ajoute : « En France, tous les fils d'ouvriers, de paysans, de petits commerçants sont non-seulement maîtres de leur personne, mais font déjà office de messagers avant dix ans. Pourquoi donc ne pas donner aux nôtres, qui sont plus intelligents, l'habitude de la vie pratique ? » Il aurait pu ajouter *et de la liberté*.

Plus intelligents ? Et pourquoi ? Parce que ce sont les vôtres et parce qu'ils sont plus riches ? M. Legouvé ignore donc que plus des deux tiers de nos gloires nationales, de nos artistes célèbres, de tous ceux qui ont été et sont aujourd'hui quelque chose, sortent des rangs du peuple, des nôtres. S'il en était ainsi, je renverrais M. Legouvé à sa belle comédie *Par droit de Conquête*, où un fils d'ouvrier, un homme de rien, un ingénieur, bat si spirituellement des entichés de leur noblesse.

Mais peut-être a-t-il simplement voulu dire que les nôtres ont reçu dans le milieu où ils ont vécu.

VICTOR GILBERT.

THÉÂTRES DE LYON

On a repris cette semaine, au bénéfice de M. Martin, la *Belle Gabrielle* de M. Auguste Maquet, un de ces drames en 15 tableaux qui ont fait courir tout Paris à leur apparition. La recette pour fabriquer ces *machines* est bien simple ; c'est Alexandre Dumas (le vrai, celui d'il y a quarante ans) qui me l'a fournie :

Vous prenez un gramme d'observation, cent cinquante d'imagination, trois litres 60 centilitres de larmes, deux kilogrammes de poisons divers, un paquet de grisettes, deux liasses de billets de banque faux, un peloton de fortes ficelles, 18 bonnes lames de Tolède, une main de papier à lettre et toute la vieille ferraille que vous pouvez ramasser chez le marchand de bric-à-brac de votre coin de rue. Ajoutez-y un roi, sa maîtresse et deux favoris soutenant à grand'peine une bouteille de faussetés liquéfies, plus un flacon de poudre d'intrigues et plusieurs quinquans de secrétaires portant de longues barbes, faute d'avoir six sous dans leur poche pour la faire raser. Vous liez le tout solidement, vous faites bouillir jusqu'à l'ébullition complète dans une immense fiole d'encre rouge teintée de quelques gouttes d'azur, vous délayez et vous étendez immédiatement sur un mouchoir de rames de papier d'imprimerie préparées d'avance à cet effet ; laissez reposer pendant trois heures et, lorsque la composition est bien sèche, vous avez un succès de librairie. Le livre mesure une étendue kilométrique terrifiante, il ne commence guère, à peu de suite et ne finit pas du tout, mais il possède l'immense avantage de pouvoir être continué pendant plusieurs siècles comme l'éternel Rocambole de l'immortel Ponson du Terrail.

Et lorsque la foule des lecteurs de ces romans prétendus historiques s'est bien repue de cette littérature inutile et pas toujours inoffensive, lorsque la vente chez les libraires commence à diminuer, que l'ouvrage se prépare à rentrer dans l'oubli, l'auteur éprouve le besoin d'un regain de succès. Il ouvre son livre au hasard, en détache plusieurs feuillets, taille, coupe, rogne, ajoute, arrange et tire du tout un drame aussi long à la scène que l'ouvrage à la lecture, sans

suite, sans but, le plus souvent sans intérêt, écrit dans un français douteux, et où la poudre remplace les idées, et les coups d'épée la littérature. La foule, avide d'émotions forcées, accourt cependant et suit, six heures durant, les péripéties grotesques ou terribles de ce drame sombre ; elle en sort avec le goût affadi, le jugement faussé et l'esprit en délire. Les aventures du premier rôle mèneront quelquefois l'enfant dont elles ont frappé la jeune imagination sur le banc de la cour d'assises, mais qu'importe ! la soirée a été bonne, la salle bien remplie, le tour est joué et les auteurs empochent des droits considérables qui leur permettent de faire de nouveau travailler à façon avec les ingrédients précités.

Le succès de ces foudrilles dramatiques prime bien souvent celui des œuvres sérieuses, fortement pensées et finement écrites, de Dumas fils, Barrière, Augier, Georges Sand, et des pièces franchement comiques de Labiche et de ses collaborateurs. Pour moi, je préfère à ces interminables *blagues* un bon petit acte de vaudeville n'eût-il, comme les *Deux Sœurs*, pas d'autre mérite que celui d'être amusant.

Morale à l'usage des jeunes auteurs qui n'ont que leur talent pour patrimoine : travaillez pour les autres à cent francs par mois en attendant que, devenus riches, vous puissiez les imiter. (Très élastique. *Note de la Rédaction*.)

Je regrette de ne pouvoir donner des éloges au bénéficiaire ; lorsque son talent changera de face, nous verrons, mais aujourd'hui il est trop universellement le même pour qu'on puisse le trouver bon ailleurs que dans deux ou trois rôles spéciaux. M. Steiner m'a étonné sous la cuirasse de Crillon ; il a joué très convenablement ce personnage. Il est de mon devoir d'en faire mention ici, d'autant plus que déjà, dans la *Jeunesse de Mirabeau*, cet artiste avait composé très heureusement le type tout différent d'un vieil usurier.

ALFRED DEBEAUCY.

L'abondance des matières nous force à renvoyer au prochain numéro une revue de l'année théâtrale d'opéra déjà composée, qui complétait l'article de M. Debeaucy.

Variétés. — Quelle activité dévorante ! il faut à ces théâtres non subventionnés ! Aux drames en cinq actes succèdent les pièces fantastiques en 16 tableaux, puis viennent les vaudevilles et les comédies, si bien qu'il est impossible en une seule fois de rendre compte de toutes les apparitions de la quinzaine.

En présence de tant de bonne volonté, de tant de zèle, la critique est forcément désarmée.

Elle s'aperçoit bien que ces représentations, préparées à la hâte, se ressentent de la rapidité du travail et de l'insuffisance des répétitions ; qu'il en résulte souvent des interruptions fâcheuses ; que le spectacle manque ainsi de cet entrain, de ce brio, qui font souvent tout le succès de certaines compositions théâtrales ; mais franchement elle ne peut se plaindre : elle s'étonne qu'on ait pu obtenir même un pareil résultat en si peu de jours.

Puisqu'il est reconnu que c'est par l'attrait des changements de spectacles que le public est attiré, les directeurs sont bien forcés de faire marcher leurs bataillons au pas de course.

Il y a longtemps que l'expérience est faite ; il est difficile de déranger le bon public lyonnais de ses habitudes.

Il se plaint de cette salle incommode et infecte où il étouffe et qu'on nomme les *Célestins*. On lui en offre une autre jolie, coquette, bien aérée, qui n'est guère plus éloignée du centre de la ville, il retourne quand même à ses Célestins et à ses bains de vapeur.

O routine ! ô influence de la protection municipale !

Que M. Blanchereau ne se décourage pas, il finira par vaincre les résistances de l'habitude. Que son théâtre ne craigne pas de lutter avec celui de M. d'Herblay ; qu'il soit le premier à nous donner les nouveautés, et qu'il engage de temps en temps quelques-unes des célébrités de la capitale, surtout si elles n'ont pas fait leur apparition sur la scène des Célestins ; les omnibus aidant, il y aura foule, et une fois le théâtre connu, le succès est assuré.

Il est certain, en effet, que M. et Mme Blanchereau sont des acteurs de premier mérite, et que la seule chose qui leur manque c'est de pouvoir développer leur talent en face d'un public digne d'eux, c'est-à-dire d'une salle plus amplement garnie.

Madame Blanchereau, par sa physionomie et ses allures, par la finesse de son jeu, est une Déjazet de la bonne école. Et elle n'a rien à envier à Mme Lamy, que le public a si souvent applaudie sur la scène subventionnée, et dont il sera désormais privé.

Nous ne dirons pas que Mme Blanchereau ressemble à l'actrice regrettée. Son jeu est moins saccadé et par suite plus naturel. Sans être aussi riieuse, elle n'est pas moins gaie, et elle sait tout aussi bien faire ressortir les parties saillantes de la pièce, souligner sans exagération les passages marqués par l'auteur.

Le comique de la troupe, M. Bertholet, a

toutes les qualités voulues ; il sait animer la scène et faire rire le public. Aussi recueille-t-il tous les soirs de nombreux applaudissements.

Encore un que les Célestins voudraient bien avoir !

Cependant qu'il nous permette une légère critique : qu'il évite de se laisser aller à sa facilité pour l'exagération comique ; qu'il ne tombe pas dans la charge. Rien n'est difficile comme le comique spirituel ; rien n'est facile et bête comme le comique grotesque. C'est pour cela qu'il y a tant de comiques, et qu'il y en a si peu de bons.

M. Sanaoze a pleinement justifié la bonne opinion qu'il nous avait été donné de concevoir de son talent. Avant peu, s'il veut travailler et ne pas s'endormir sur les applaudissements qu'il reçoit, il sera un jeune premier fort recherché par les directions intelligentes.

Mais qu'il s'efforce d'éviter toute apparence de gêne ; qu'il se procure des habits d'une coupe un peu plus récente, et qu'il soit un peu plus soigné dans sa toilette.

Nous voudrions bien ne rien dire de Mme Irène qui remplissait dans les *Enfers de Paris* le rôle de Carmen.

Mais est-il possible que la direction lui ait trouvé le physique de l'emploi ?

Je veux bien croire que les spectateurs y ont mis de la bonne volonté, mais l'illusion a ses limites. Il faut une jolie et jeune femme, le rôle l'exige ; c'est dans la nature, dans les traditions. Si Mme Irène a jamais possédé la première condition, il est certain qu'à cette heure elle ne peut plus l'avoir, parce que la seconde lui fait totalement défaut.

Il est vrai qu'il y a des dédommagements dans le reste de la troupe. Ainsi, nous pouvons signaler, sans chercher à faire contraste : Mme Bertholet, la jolie soubrette, et l'agréable figure de Mlle Valentine. Elle était vraiment jolie à croquer sous la cornette d'une petite paysanne dans la pièce des *Enfers de Paris*.

A l'avenir de la semaine je dois signaler deux représentations de : un *Troupier qui suit les bonnes*, vaudeville en trois actes.

Cette folie a fourni à M. Bertholet l'occasion de nous prouver une fois de plus la souplesse et les ressources de son talent.

Les autres acteurs ont su se faire remarquer à côté de lui.

Mme Renard avait une délicieuse toilette et a joué avec sa grâce habituelle le rôle de Palmyre.

Je n'aurai garde d'oublier une jolie petite fillette de 7 ans, Mlle Claudine Barnaud, qui a prêté sa grâce enfantine au rôle d'un petit garçon.

Cercle des Familles. — Hélas ! les jours se suivent et ne se ressemblent pas !

Dimanche dernier, la salle n'était qu'à demi-pleine. Était-ce la chaleur ou le peu d'attrait du spectacle qui avait occasionné cette abstention du public ? Grave question !...

A mon avis, c'était l'un et l'autre... mais l'autre surtout. Vous partagerez évidemment mon opinion, quand vous saurez que le spectacle ne se composait pas de moins de 5 comédies ou vaudevilles en 1 acte. J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer combien cet étrange programme plaisait peu au public et fatiguait son attention.

M. Reynier, avais-je tort ?

Croix-Rousse. — La semaine a été signalée par deux reprises assez heureuses, d'abord un drame en 7 actes de Victor Ducange, *Il y a 16 ans*, puis un délicieux petit opéra-vaudeville en 1 acte : *Louissette ou la chanteuse des rues*, de je ne sais plus quel auteur.

Le drame a été fort bien joué par MM. Teysère, Billemaiz, Piron, Nesme, et Mmes Fiot, Antonine et Valentine. La mise en scène elle-même était fort soignée. Décidément, M. Dolbeau fait bien les choses.

L'opéra-vaudeville a été représenté et chanté avec non moins de succès par MM. Nesme, D'eschamp et Chevalier.

Mlle Valentine était très en voix et surtout très en beauté ; c'est, sans conteste, une de nos meilleures soubrettes des théâtres non subventionnés.

Nos compliments, enfin, à Mlle Antonine, très drôle dans le rôle de Floresca.

Gymnase. — L'idée émise par nous, dans notre précédente chronique, vient de recevoir un commencement d'exécution. En effet, on peut lire à la quatrième page du *Salut public*, que la salle du *Gymnase* est à louer avec tout son matériel de décors, et devra être convertie en *café-concert* ou *bouffes*, ad libitum.

Nous ne pouvons qu'applaudir à la détermination du propriétaire, et l'avenir prouvera si notre conseil était bon.

Adieu donc au Gymnase puisqu'il a cessé d'être un théâtre.

LÉON SAINT-URBAIN.

Le Gérant : REYMOND.